

# RÉFORME EL KHOMRI :

Depuis le CPE en 2006 on n'avait pas vu l'appareil gouvernemental s'organiser autour d'une attaque aussi importante du droit du travail.

# ORGANISONS LA RIPOSTE !

La réforme El Khomri constitue une nouvelle attaque d'ampleur contre le droit des travailleurs, remettant en cause plus d'un siècle de luttes et d'avancées sociales. En favorisant les licenciements, allongeant la journée légale de travail et en émiettant les

différentes protections des salariés, le gouvernement inscrit sa volonté dans un contexte de durcissement des rapports d'exploitation au travail.

## Morceaux choisis :

- Le retrait des garanties déjà minimales d'obtention de congés suite au décès d'un membre de la famille atteste de la priorité des intérêts économiques face aux valeurs humaines les plus élémentaires.
- La facilité accrue des licenciements économiques va permettre aux entreprises de prendre plus de risques économiques aux dépens des travailleurs et ouvre grand la porte aux licenciements abusifs sous prétexte de baisse de compétitivité.
- Le plafonnement des indemnités prévues en cas de litige au cours d'un licenciement est une insulte supplémentaire.
- Ces mesures prises au prétexte d'encourager l'embauche vont plutôt servir de poids pour accentuer la pression sur les salariés ayant l'audace de tenir tête à leur hiérarchie ou seulement la malchance de lui déplaire.
- La durée quotidienne maximale de travail passe de 10h à 12h, et ce jusqu'à 60h hebdomadaire. La durée légale du travail journalière et hebdomadaire est remise en cause par la possibilité de la mise en place d'heures farfelues sur simple accord d'entreprise.
- La possibilité de faire travailler les apprentis mineurs jusqu'à 10h par jour et jusqu'à 40h semaine. Ça sent bon les mines de charbon. *#XIXe Siècle*
- La durée de repos légale de 11h consécutives pourra maintenant être fractionnée, ce qui équivaut de fait à sa disparition.
- Sans compter que les heures supplémentaires pourront être payées jusqu'à 3 ans après leur réalisation. 3 ans. (Et sinon, le forfait jour, quelqu'un a compris en quoi c'était favorable à quelqu'un d'autre que le patron ? Si oui, écrivez-nous.)
- L'augmentation de la durée de travail des salariés ne peut pas aller dans le sens d'un partage du temps de travail, aggravant encore le problème du chômage et de la précarisation.

Aujourd'hui, l'exploitation au travail constitue une souffrance quotidienne (et résignée/subie) :

En 2013, pour le régime général, il y a eu 618 263 accidents du travail reconnus dont 39 078 avec incapacité permanente et 541 décès.

Sans compter les suicides, le harcèlement, les maladies professionnelles et souffrance psychologiques (dépressions, burn out, ...)

L'obsession pour la rentabilité et la compétitivité nous mène au désossement de nos droits dont nous avons hérité des luttes précédentes (et dont il nous échoue la responsabilité de les préserver) et à l'assujettissement de moins en moins voilé aux capitalistes.

Écoutons-les : « *Il y a une lutte des classes, évidemment, mais c'est ma classe, la classe des riches qui mène la lutte. Et nous sommes en train de gagner.* » (Warren Buffet)

Il s'agit aujourd'hui d'inverser la tendance, la bataille contre la réforme El Khomri sera décisive pour tous les travailleurs.

**Face à la mollesse des directions syndicales nationales, organisons-nous !**

**Formons des comités de lutte sur nos lieux de travail, dans les facs, dans les lycées, dans les quartiers,... partout...**

**Arrêtons de nous laisser faire !**

**Grève générale !**



**SCALP – No Pasaran 34 – Antifascisme radical et lutte de classe à Montpellier.**

www.scalp34.wordpress.com – scalp.mtp@live.fr



Informations : <https://www.facebook.com/events/970615882973636/> - <http://loitravail.lol> - <https://www.youtube.com/watch?v=E3EbLui2B2k>